

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE Le JEUDI 09 FEVRIER 2023 à 14 Heures**

A l'audience du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières », au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17<sup>ème</sup>, **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un immeuble sis à **PARIS 13<sup>ème</sup>**  
**104 avenue de Choisy**

Cadastré section CT numéro de plan 55, pour une contenance de 07 ares 07 centiares

Dans le volume 202 de l'Etat Descriptif en Volumes Dans le bâtiment « A », Le lot numéro 2 : Au rez-de-chaussée, avec accès sur l'avenue de Choisy, une partie de local commercial, cabinet de toilettes avec water-closets. Ce niveau donne accès au lot numéro 3 du niveau.

Au sous-sol, une partie de local commercial avec chambre froide. Ces deux niveaux communiquent entre eux par un escalier particulier.

Et les 245/10.000<sup>èmes</sup> des parties communes générales. Et les 612/10.000<sup>èmes</sup> des parties communes du bâtiment « A ».

Le lot numéro 3 : Au rez de chaussée, avec accès par le rez de chaussée du lot numéro 2, une partie de local commercial.

Et les 144/10.000<sup>èmes</sup> des parties communes générales. Et les 360/10.000<sup>èmes</sup> des parties communes du bâtiment « A ».

Le lot numéro 41 : Au sous-sol : **UNE CAVE** desservie par l'escalier A.

Et les 2/10.000<sup>èmes</sup> des parties communes générales. Et les 6/10 000<sup>èmes</sup> des parties communes du bâtiment « A ».

Le lot numéro 42 : Au sous-sol, **UNE CAVE** desservie par l'escalier A.

Et le 2/10.000<sup>èmes</sup> des parties communes générales. Et les 6/10.000<sup>èmes</sup> des parties communes du bâtiment « A ».

Le lot numéro 43 : Au sous-sol, **DEUX CAVES** desservies par l'escalier A.

Et les 7/10.000<sup>èmes</sup> des parties communes générales. Et les 6/10.000<sup>èmes</sup> des parties communes du bâtiment « A ».

**Observation étant ici faite** que les lots numéros 2 et 3, cités ci-dessus, ont fait l'objet d'un procès-verbal de description dressé le 23 novembre 2021 par Maître Franck CHERKI, Commissaire de Justice associé à PARIS 19<sup>ème</sup>, duquel il ressort **que les lieux forment**

**UN LOCAL COMMERCIAL** sur rue, à usage de restaurant, comprenant : une salle de restaurant (lot numéro 2), des sanitaires (w.-c. avec lavabo), un dégagement (lot numéro 3), une cuisine, une arrière salle.

**SUPERFICIE** privative (Loi Carrez) : **64,90 m<sup>2</sup>**

**Les lieux sont occupés**

Cette vente a lieu à la requête de la **SCI STEMIAN 104**, Société Civile Immobilière, au capital 100 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 830 637 153, dont le siège social est situé 93 avenue d'Italie, 75013 PARIS, représentée par sa gérante, ayant tous pouvoirs à cet effet aux termes d'une Assemblée Générale de la Société en date du 12 octobre 2022. Ayant pour Avocat Maître Philippe LÉCUSSAN, Avocat au Barreau de PARIS.

**MISE A PRIX : 386.100 Euros** (Trois cent quatre-vingt-six mille cent Euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS

Fait et rédigé à PARIS, le 20 décembre 2022, Signé : Maître Philippe LÉCUSSAN.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 21/00322

- A Maître Philippe LÉCUSSAN, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 53 rue du Four, 75006 PARIS - Tél. : 01 42 51 92 17

**AUCUNE VISITE ne sera organisée.**